

219C2685  
FR0004076891-OP021-AS09

11 décembre 2019

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

**GROUPE FLO**  
  
(Euronext Paris)

Euronext Paris, Portzamparc<sup>1</sup> et Rothschild Martin Maurel ont fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société GROUPE FLO, soit du 21 novembre au 6 décembre 2019 inclus, la société par actions simplifiée Bertrand Restauration a acquis, au prix de 0,21 € par action (i) 15 557 839 actions dans le cadre de la procédure de semi-centralisation et (ii) 22 783 417 actions sur le marché.

M. Olivier Bertrand détient par conséquent indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 635 544 375 actions GROUPE FLO représentant 663 669 259 droits de vote, soit 83,06% du capital et au moins 83,63% des droits de vote de cette société, répartis comme suit<sup>2</sup> :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Financière Flo	471 049 642	61,56	499 174 526	62,90
Bertrand Invest	71 656 503	9,36	71 656 503	9,03
Bertrand Corp SAS	47 735 679	6,24	47 735 679	6,02
Bertrand Restauration	45 102 551	5,89	45 102 551	5,68
<b>Total M. Olivier Bertrand</b>	<b>635 544 375</b>	<b>83,06</b>	<b>663 669 259</b>	<b>83,63</b>

<sup>1</sup> Seule Portzamparc garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 765 157 113 actions représentant au plus 793 554 836 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.